



AMICALE DES ANCIENS PARACHUTISTES S. A. S.
ET DES ANCIENS COMMANDOS DE LA FRANCE LIBRE
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 12 AVRIL 1952

Paris, le 2 octobre 1992

Monsieur Raymond MARCELLIN
Député : Ancien Ministre
Président du Conseil Général
du Morbihan
Hôtel du Département
56000 VANNES

Aux bons soins de Monsieur Yves CAROF

Monsieur le Président, cher Ami,

Vous savez que notre grand espoir mais aussi notre grand souci serait de pouvoir inaugurer la salle S.A.S. du Musée de Saint-Marcel pour le cinquantième anniversaire du parachutage des premiers éléments du 4ème Régiment en Bretagne.

Votre sollicitude constante, la rapidité de vos interventions en notre faveur, l'amitié que vous nous portez, font que matériellement nous pensons avoir les moyens de réaliser ce grand projet.

Vous savez que pour des raisons administrativement valables, les pouvoirs publics n'ont pas encore chiffré leur participation même si nous sommes assurés d'un examen favorable de notre dossier. L'obstacle principal à une prise de position officielle est l'absence d'un Conservateur dûment accrédité. Nous savons que vous êtes intervenu en ce sens afin que Monsieur Michaud puisse être considéré comme tel.

En attendant que cela soit entériné et voyant le temps passer nous aimerions débiter les travaux prévus. Plus précisément nous voudrions entreprendre la construction de la pièce qui raccordera le corps principal du Musée à notre salle, Car cela nous donnerait alors la possibilité de débiter le long travail d'organisation et d'aménagement intérieur avec l'aide des camarades qui ont été désignés pour mener à bien cette tâche, sous l'autorité et avec les Conseils de Monsieur Michaud.

. / . .